

N°12 - février - mars 2007

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Made in Angers :
88 entreprises
ouvrent leurs portes
p 6

Programme local de l'habitat

Permettre à chacun de se loger





Thierry Bonnet/Ville d'Angers

Inauguration d'une agence d'Angers-Habitat, en 2006.

Donner à toutes et tous la liberté d'habiter

En 2007, nous aurons trois priorités : un engagement sans relâche pour l'emploi, le développement et l'accueil d'entreprises ; la présence au quotidien de services publics de proximité de qualité ; enfin l'aménagement d'un cadre de vie de qualité et en premier lieu l'accès de toutes et tous à un logement. Avec l'appui et la volonté de nos 31 communes, avec le savoir-faire des professionnels, avec l'expertise et les moyens financiers d'Angers Loire Métropole et de tous les acteurs du logement, 2007 sera l'année du lancement de ce programme local de l'habitat pour donner à toutes et tous la liberté d'habiter.

Notre volonté est ici commune de lutter contre la spéculation foncière et immobilière et d'en maîtriser les effets sur notre territoire. Il nous faut aussi construire mieux, pas n'importe où, pas à n'importe quel prix, pas n'importe comment. Ce programme local de l'habitat nous y aidera en prévoyant

la réalisation d'environ 2 600 logements par an sur le territoire de l'agglomération d'ici 2015.

La crise du logement que subit notre pays est extrêmement préoccupante et quelques chiffres l'illustrent. 3 millions de mal logés en France en 2005 ; un déficit de 900 000 logements ; des inégalités sociales et territoriales qui s'accroissent. Dans ce contexte national et dans un contexte local tendu, Angers Loire Métropole souhaite répondre aux besoins de ses habitants.

C'est un impératif de solidarité, mais aussi de développement social, économique et environnemental, pour une croissance durable de notre territoire.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région

Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGES 3 - 5)

CONSTRUIRE 2 560 LOGEMENTS PAR AN SUR LE TERRITOIRE

ÉCONOMIE (PAGES 6 - 7)

Made in Angers : 88 entreprises ouvrent leurs portes

Variétés et semences : le GEVES relocalisé à Beaucouzé

DÉPLACEMENTS (PAGES 8 - 9)

Le tramway déclaré d'utilité publique

Les ambassadeurs roulent pour le tramway

ENVIRONNEMENT (PAGES 10 - 12)

La station de la Baumette : démarrage des travaux

Déchets : valoriser les encombrants abandonnés ?

Le prix de l'eau augmente

SOLIDARITÉ (PAGES 13)

Une formation pour les bénévoles

à l'accompagnement scolaire

TERRITOIRE (PAGES 14 - 15)

Boulot, famille, loisirs... : la course contre la montre

Parcs Saint-Nicolas : les accès et sentiers améliorés

L'info communes

BRIOLLAY (PAGE 16)

Fini les talons, bonjour les Santiags !

MÛRS-ÉRIGNÉ (PAGE 19)

Marc Houtin, du pétrole au vin

MONTREUIL-JUIGNÉ (PAGE 21)

Le Val de Montreuil, laboratoire du développement durable

TRÉLAZÉ (PAGE 23)

Une crèche d'entreprise au village santé

AVRILLÉ (PAGE 24)

L'aménagement des Plateaux de la Mayenne démarrera en 2009

ANGERS (PAGE 25)

Exposition : l'industrie angevine de 1830 à nos jours

L'agenda sorties

Le programme de vos sorties dans l'agglomération



MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : Jean-Claude Antonini.
Rédaction en chef : Nathalie Maire-Soulié.

Rédaction : Nathalie Maire et Corinne Beauvallet. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27. (E-mail : nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.beauvallet@angersloiremetropole.fr).

Assistante et responsable de la diffusion : Véronique Barini (veronique.barini@agglo.angers.fr). Tél. 02 41 05 50 43. Fax. 02 41 05 50 56. Une : Coralie Pilard.

Conception graphique et maquette : MCM (Daniel Tirado Garin).

Photogravure : Intégral (Laval). Impression : Imaye (Laval).

Distribution : Adrexo. Tirage : 124 500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2007. ISSN : 1772-8347.



Architecture SARL Logerais&associés

Programme local de l'habitat

Construire 2 560 logements par an sur le territoire

Permettre à chacun de se loger, assurer une offre diversifiée, limiter l'étalement urbain... Pour répondre à ces objectifs, le Programme local de l'habitat prévoit la construction de 2 560 logements par an pendant dix ans, répartis sur le territoire.

Les spécialistes du logement appellent cela le "blocage des parcours". Pour un ménage, il est très difficile aujourd'hui d'évoluer dans son parcours résidentiel. Ce parcours, c'est celui qui, il y a une vingtaine d'années encore, menait les familles à l'accession à la propriété, en passant par différents types de logements, correspondant à l'évolution de leurs revenus, à l'arrivée des enfants... Difficile également aujourd'hui pour un jeune, arrivant sur le marché du travail, de trouver un logement et de prendre vraiment son autonomie. Difficile encore de se loger à proximité de son travail à un coût abordable. Sous la pression du foncier, les jeunes familles sont de plus en plus nombreuses à s'installer en troisième couronne, quitte à investir dans une deuxième voiture et à passer de plus en plus de temps dans la circulation automobile...

Trop peu diversifié, le logement à loyer modéré est également insuffisant en nombre. Une multitude de facteurs explique le ralentissement de la production de logements. La restriction des financements de

logements aidés ces dernières années a notamment entraîné une baisse de la construction. Tout confondu, on produit aujourd'hui entre 1 000 et 1 100 logements par an en moyenne, quand il en faudrait le double. Parallèlement, l'augmentation du niveau des loyers dans le secteur privé pèse sur la hausse de la demande HLM. Enfin, l'éclatement des foyers accentue le phénomène. "Avec le développement de la garde alternée, les parents qui se

séparent ont besoin de deux type 3 ou 4 pour pouvoir chacun leur tour accueillir les enfants dans de bonnes conditions", explique Jean-Claude Antonini-président d'Angers Loire Métropole.

La gravité de la situation – le droit au logement est un droit fondamental pour chaque citoyen – exige une réponse d'envergure. Et c'est un véritable plan de bataille qu'ont décidé les communes membres d'Angers Loire Métropole, en votant en janvier l'arrêt de projet du Programme local de l'habitat (PLH). Le PLH n'est pas un simple document de planification. C'est un outil qui doit permettre à l'agglomération d'associer tous les professionnels du logement pour produire plus et mieux. Angers Loire Métropole gèrera les aides de l'État en direct : 3,5 M€ pour les aides à l'habitat en 2007. Ces crédits iront aussi bien à la production de locatif social, qu'aux programmes d'accession à la propriété, à la réhabilitation du parc privé comme public, et favorisera l'adaptation du parc de logements au vieillissement et au handicap. Un plan ►



Le programme local de l'habitat prévoit une variété des types de logements, de l'habitat collectif à la maison individuelle.

Questions à

Jean-Claude Bachelot,
conseiller municipal de la Ville
d'Angers délégué au logement,
président d'Angers-Habitat



Bernard Bachelot

Le Programme local de l'habitat prend en compte les déplacements, favorise la proximité travail-logement-services. Dans le quartier Mollières, à Angers, l'école a été placée au cœur des habitations.

Coralie Pilard

► de bataille au bénéfice direct de la population, de celles et ceux qui subissent de plein fouet la crise du logement : jeunes actifs, ménages modestes, personnes âgées et handicapées. En 2007, 1,1 M€ sera également attribué à la rénovation urbaine du quartier de La Roseraie à Angers et 2 M€ pour la reconstitution des réserves foncières

"Limiter l'étalement urbain..."

L'enjeu est social, mais également économique. "50 % des actifs qui travaillent dans le privé aujourd'hui partiront à la retraite dans dix ans, détaille le président. Ces personnes continueront à vivre sur le territoire. Il faut donc offrir les moyens de se loger à celles et ceux qui prendront leur succession. C'est en cela que le PLH répond à la fois à un impératif de solidarité et de développement économique. Si nous ne pouvons pas loger les actifs, nous ne pouvons pas espérer de croissance démographique donc économique."

Loger mieux et intelligemment. C'est l'autre volet du PLH qui prévoit la construction de logements de qualité, moins consommateurs d'espace et d'énergie, répartis sur tout le territoire : soit 1 200 pour Angers, 800 pour les communes de la première couronne et 560 pour la seconde couronne, chaque année. "Le PLH nous impose de prendre en compte les déplacements, de favoriser la proximité travail-logement-services, de limiter l'étalement urbain", ajoute Jean-Claude Antonini.

Le projet est entre les mains des communes d'Angers Loire Métropole. Elles ont deux mois pour en débattre et donner leur avis. Le PLH sera ensuite adopté en conseil communautaire pour être mis en œuvre.

Deux années d'élaboration

2560 logements par an : le chiffre est précis et il n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de deux années de travail mené par les élus et techniciens : le service habitat d'Angers Loire Métropole, la direction départementale de l'Équipement (DDE), la Ville d'Angers, l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), ainsi qu'un cabinet d'étude spécialisé. Élus et professionnels ont participé à une trentaine de réunions et trois séminaires qui ont ponctué les grandes étapes de l'élaboration du Programme local de l'habitat.

Michel Ballarini,
directeur de la Société
d'équipement du département
de Maine-et-Loire (Sodemel)



DR

“Angers-Habitat livrera environ 1 000 logements en 2007 et 2008”

Construire 2560 logements par an, pendant dix ans, est-ce un objectif réalisable ?

Rien qu'en recensant les projets à Angers, les Capucins, les Plateaux de la Mayenne, les projets des promoteurs... nous savons que nous sommes en mesure de réaliser 6 000 logements en cinq ans, dont environ 50 % de logements aidés et 25 à 30 % de logements sociaux. Cela fait plusieurs années que nous n'avions plus de véritables possibilités de construction, notamment dans l'attente de la réalisation des

plans locaux d'urbanisme. Aujourd'hui, la volonté politique a permis que des terrains soient enfin débloqués.

Pour atteindre les 2 560 logements annuels, il faut compter sur une montée en puissance progressive. À lui seul, Angers Habitat en livrera toutefois environ 1 000 en 2007 et 2008.

Le plus délicat sera d'équilibrer financièrement les opérations afin que les logements soient abordables pour les locataires ou les accédants à la propriété. L'envol du coût de la construc-

tion et du foncier, les nouvelles normes en matière d'électricité et d'adaptation au handicap... Tout cela pèsera sur les montages financiers.

Les entreprises du bâtiment seront-elles en mesure de répondre à cette explosion de la construction ?

Nous avons entamé depuis deux ans le dialogue avec les organisations professionnelles du bâtiment, la Chambre de métiers, la Chambre de commerce, les bailleurs sociaux, pour mobiliser

à la fois dans les domaines de la formation et de l'embauche. Nous n'avons jamais eu une telle prévision sur dix ans. La collectivité donne une impulsion et c'est maintenant au tour des entreprises de se mobiliser. Le Programme local de l'habitat va leur offrir un véritable appel d'air, dans la durée.

“Ne pas reproduire les erreurs du passé”

Pour la Sodemel*, quels sont les programmes qui contribueront à augmenter l'offre de logement ?

Le plus important en nombre concerne l'aménagement du Plateau de la Mayenne, sur Angers et Avrillé, avec 4 000 logements sur 15 ans, organisé autour de trois stations du futur tramway. À Provins, à Écouflant, entre le champ de courses et le parc des expositions, nous allons construire un quartier de ville intégrant des espaces verts. Il y aura 700 logements à Écouflant et de 100 à 150 à Saint-Sylvain. Le chantier devrait démarrer fin 2007. À La Membrolle-sur-Longuenée, le nouveau quartier des Chênes est en train de naître. À Mûrs-Erigné, le quartier “Les Hauts de Mûrs” pré-

voit quant à lui environ 400 logements. D'autres opérations sont programmées ou démarrent prochainement : “Le Veillerot” à Saint-Sylvain-d'Anjou, avec une centaine de logements sur cinq hectares, “Le Val de Montreuil” à Montreuil-Juigné, ...

En nombre de logements, ces opérations paraissent importantes. Il est logique aujourd'hui de prévoir des opérations importantes pour rattraper le déficit de ces dernières années. Mais elles s'étalent toutes sur plusieurs années. Chacun de ces projets répond aux objectifs du Programme local de l'habitat, à l'élaboration duquel nous avons été associés, en termes de mixité

sociale et de formes urbaines. La mixité sociale, c'est prévoir par exemple 25 % de logements sociaux locatifs, 25 % en accession sociale à la propriété, 50 % en libre, mais avec une décroissance des prix. Quant à l'impératif de mixité urbaine, il nécessite de répondre à la question : quels logements pour quelles familles ? Maisons individuelles, maisons de ville, habitat groupé, intermédiaire (sans parties communes), collectif... Différentes réponses tiennent compte de “l'écriture” des communes, de leur identité propre.

Le PLH met également l'accent sur l'aspect logement durable. Est-ce compatible avec le maintien

des coûts de construction ?

L'objectif n'est pas de construire en un temps record. Il ne s'agit pas de commettre les mêmes erreurs que dans les années 70. Le logement durable doit tenir compte au minimum de la nouvelle réglementation en matière d'énergie. L'important est de se fixer des indicateurs, de s'y tenir, d'affiner notre manière de faire au fil des années.

** Comme la Société d'aménagement de la région angevine (Sara), la Sodemel construit notamment des équipements publics et aménage des quartiers d'habitations pour le compte des collectivités locales comme Angers Loire Métropole et des communes.*



Les visites d'entreprise (ici, Scania) sont possibles jusqu'au 2 mars.

Témoignage

Les artisans aussi ...

C'était un rêve de petite fille : *"Depuis mes 12 ans, je voulais devenir mosaïste"*, raconte Laëticia Gauthier. À 23 ans, elle vient d'ouvrir son propre atelier à Bouchemaine et s'associe pour la première fois à Made in Angers. Marbre, granit, ardoise... elle travaille surtout les pierres naturelles, jouant avec leurs teintes, leurs variétés, leurs aspérités pour décorer une salle de bains, reproduire une fresque...

Laëticia Gauthier donne aussi des cours aux particuliers et propose un stage d'une semaine en avril.

■ **Contact** : 2, rue des Saulniers à Bouchemaine (La Pointe), 02 41 34 59 56, tous les après-midis du mardi au samedi, ainsi que le premier dimanche après-midi de chaque mois.



Coralie Pillard

Made in Angers

88 entreprises ouvrent leurs portes

Pour la première édition de Made in Angers, en 2000, 8 entreprises avaient ouvert leurs portes au public. Sept ans plus tard, elles sont 88 et une cinquantaine d'artisans à s'associer au rendez-vous du tourisme économique organisé par Angers Loire Tourisme. Jusqu'au 2 mars, plus de 15 000 visiteurs sont attendus et pourront - sur réservation - découvrir de l'intérieur des sociétés des secteurs de l'industrie, de la défense, du végétal, des services, de la presse, de la formation, de la recherche...

Des week-ends à thèmes complètent par ailleurs le programme :

- "Métiers d'art" du 16 au 18 février aux Greniers Saint-Jean à Angers. Les artisans d'art présenteront leur travail, proposeront des animations, des informations sur les métiers... Animation 2007 : "La pierre dans tous ses états".
- "Week-end gourmand" les 23 et 24 février : ateliers gourmands le vendredi et le samedi au centre

de formation de la CCI d'Angers et à l'hôtel de la Godeline ; dimanche gourmand "Autour des arts de la table" de 10 h à 18 h aux Greniers Saint-Jean.

Pour la première année, Made in Angers s'étend au Pays Loire Angers et propose au public de mieux connaître leurs collectivités territoriales. Angers Loire Métropole y participe ainsi que les communautés de communes du Loir, de Loire-Aubance et de Vallée Loire Authion.

■ **Tarif des visites d'entreprises** : de 3 à 5 € (forfait pour 4 entreprises). **Tarifs des week-ends à thèmes** : de 2 à 4 €. **Réservation obligatoire** : sur www.angersloiretourisme.com (supplément de 0,50 €) ; à Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy à Angers (face au château) ; par téléphone au 02 41 23 50 00 (supplément 1 €).

À noter

Le musée Cointreau reste fermé au public jusqu'en avril, date à laquelle le liquoriste dévoilera son nouvel espace dédié aux visiteurs sur le site même de production (zone d'activités d'Angers/Saint-Barthélemy-d'Anjou). Tel. : 02 41 31 50 00.

Végétal

Variétés et semences : le GEVES relocalisé à Beaucouzé



L'implantation
du Groupe d'étude
va renforcer le pôle
du végétal.

Coralie Pillard

D'ici à septembre 2009, le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (le Geves) relocalisera l'une de ses unités à Beaucouzé, où se situe déjà une station d'essais de semences. Son unité expérimentale s'implantera, quant à elle, en trois autres points du Maine-et-Loire : à La Pouëze, à Brain-sur-Longuenée et à Vern-d'Anjou. Installé jusqu'alors à Guyancourt (Yvelines), le Geves est reconnu à l'échelle mondiale. Il étudie près de 1 200 nouvelles variétés (agricoles, potagères, grandes cultures) et analyse près de 43 000 échantillons par an. Il a aussi pour missions de dresser la carte d'identité des variétés végétales, d'évaluer la valeur agronomique et technologique des nouvelles variétés végétales en vue de leur inscription au Catalogue officiel français et d'analyser la qualité de semences pour le Service officiel de contrôle, dans le cadre de la certification.

Le Geves est très présent dans les enceintes internationales telle que l'Union pour la protection des obtentions végétales et gère des réseaux nationaux d'expérimentation de la qualité technologique des variétés et se trouve au cœur de la filière végétale.

Cette relocalisation a été soutenue par l'Union européenne, l'État, Angers Loire Métropole et le Conseil général. Elle permettra de renforcer le pôle du végétal, Végépolys.

Salon

Front commun pour les métropoles

Les agglomérations d'Angers, Nantes, Rennes, Brest et Saint-Nazaire (espace métropolitain) se sont associées pour le Salon des professionnels de l'immobilier d'entreprise à Paris. Angers Loire Métropole y a présenté ses futurs quartiers d'entreprise et pôles tertiaires. Les cinq métropoles représentent un espace d'attractivité de plus de 2 millions d'habitants et une croissance de l'emploi trois fois supérieure à la moyenne française.

Recherche

Végétal : la collectivité soutient deux centres d'innovation

Le pôle de compétitivité du végétal spécialisé Anjou-Loire (Végépolys) met en réseau des entreprises, des établissements de recherche et l'enseignement supérieur, pour développer l'innovation et la compétitivité : semences, horticulture ornementale, arboriculture... Pour permettre aux entreprises locales de profiter de cette dynamique, Angers Loire

Métropole a décidé d'accentuer son soutien à l'innovation. La collectivité participe au financement du Centre d'innovation et de transfert de technologie du végétal spécialisé (CITTVS) ; et de Plante et Cité, initié par l'Institut national d'horticulture, spécialisé dans le paysage et l'horticulture urbains.

Angers Loire Métropole finance ces deux plateformes à

hauteur de 250 000 €. Cet effort s'inscrit dans le cadre de la politique menée par Angers Loire Métropole pour le développement économique, la recherche et l'enseignement supérieur : tous les ans, plus de 30 M€ y sont consacrés.

Tramway

Le tramway déclaré d'utilité publique

Début janvier, le projet de tramway a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Délivrée par le préfet, elle est indispensable pour que les travaux puissent démarrer.

Outre les interventions archéologiques (sous forme de carottages de reconnaissance, de sondages et de fouilles), les premiers grands travaux passeront par la construction du centre de maintenance au nord d'Angers, dès le deuxième trimestre 2007, puis par celle du nouveau pont sur la Maine.

• **Le centre de maintenance (18 mois de travaux)** : tout commencera par la réalisation des installations du chantier (réseaux, préparation de la plateforme, construction du "village" de chantier...) Suivra la réalisation des travaux de réseaux propres au projet, puis des terrassements. Viendra ensuite le temps des fondations, puis de la construction des bâtiments et des équipements. Le chantier s'achèvera avec l'aménagement des espaces extérieurs, techniques d'abord, puis paysagers.

• **Le pont (20 mois de travaux)** : les travaux démarrent au 3^e trimestre 2007. Plutôt discrète les huit premiers mois, cette construction se déroulera surtout sous terre. Après une période de fouilles préalables, les fondations des pieds de l'arc du pont seront érigées dans des batardeaux (des enceintes étanches). Suivra la réalisation des piles provisoires en rivière destinées au montage de l'arc. Les travaux qui seront visibles par le public concerneront la réalisation de l'arc et le lançage du tablier, puis l'arrimage du tablier à l'arc, le démon-



La future place du Ralliement avec plus de terrasses et d'espace pour accueillir les grandes manifestations.

tage des piles provisoires et enfin, les finitions.

• **Les fouilles** : elles concerneront deux zones à Angers : le bas de la rue d'Alsace, à l'emplacement de l'ancienne église Maimbœuf ; et la rue de

Létanduère, près du pont Marengo, sur le site de la voie antique de Poitiers et d'une nécropole à incinération.

Nouveau

La ligne Cotraxi de Soucelles prolongée

Depuis le 1^{er} février, la ligne 3 du Cotraxi (taxi collectif) a été étendue autour de Soucelles, jusqu'aux lieux-dits La Roche Foulques (sur la RD 109) et La Bodinière (sur la RD 113). Réser-

vations la veille (avant 18 heures), du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 au numéro azur 0 810 600 128 (tarif local). Prix : 1,10 € le trajet.

À noter

Horaires, itinéraires, plan du réseau, tarifs, abonnements : toutes ces informations sont disponibles sur le site www.cotra.fr



La famille De Martrin d'Angers : "Moins de stress et du bien-être pour la famille".

Olivier Calvez

Témoignages

Les ambassadeurs roulent pour le tramway !

Ils sont salariés, étudiants, retraités, ou écoliers, hommes, femmes et enfants et ce sont les nouveaux ambassadeurs du futur tramway. Trente-cinq personnes qui, parce qu'elles attendent beaucoup de ce nouveau transport en commun, ont décidé de témoigner et de prêter leur visage à une campagne d'affichage consacrée au tramway. On les verra pendant le mois de février sur les bus de la Cotra puis lors de la foire exposition, du 21 au 29 avril.

"Nous avons lancé un appel à témoignages l'été dernier, explique Elodie Bernard, chargée de communication de proximité pour le projet tramway. Ces trente-cinq personnes ont répondu avec enthousiasme. Nous avons été frappés par la force et la diversité de leurs messages."

Tous, comme Fabien Le Gouill, sont franchement passionnés par le sujet. Ce natif de Cantenay-Epinard aujourd'hui installé en Belgique y consacre même un forum sur son site Internet (www.snocotra.fr). "Je vois en ce projet une autre façon de penser les déplacements, explique-t-il. On constate tous que les boule-

vards de la ville sont saturés aux heures de pointe : perte de temps et pollution en sont les conséquences directes. Je crois aux bienfaits du tramway pour la qualité de vie en ville et j'attends qu'il donne un nouveau souffle aux transports en commun. J'ai donc saisi l'opportunité de m'associer à cette campagne avec plaisir !"

"Du bien-être pour toute la famille"

Habitante de Montreuil-Juigné, Annabelle Freulon a quant à elle vu le projet évoluer et y a été associée dès 2002 en tant qu'assistante marchés publics à Angers Loire Métropole. "C'est même le premier marché que j'ai eu à notifier", ce qui l'a conduit "tout naturellement", à devenir ambassadrice. Comme Fabien Le Gouill, elle en attend beaucoup pour "passer outre les problèmes de déplacement en centre-ville." Même son de cloche au sein de la famille angevine De Martrin. Du plus petit au plus grand, ils attendent le tramway avec impatience : "Ce sera moins de stress, plus d'amusement pour nos enfants, du bien-être pour notre famille !"

Questions à



DR

Odile Vandevoorde et Simone Laure, utilisatrices de Cotraxi

Utilisez-vous régulièrement le Cotraxi ?

Nous avons 84 et 83 ans et nous habitons toutes les deux en foyer-logement à La Meignanne. Comme d'autres personnes du foyer-logement, nous prenons le Cotraxi tous les quinze jours en moyenne pour nous rendre à Beaucouzé où nous faisons nos achats. Nous pourrions de là poursuivre en bus jusqu'à Angers, mais nous avons rarement besoin de nous y rendre.

Qu'appréciez-vous dans ce service ?

Beaucoup de choses, à commencer par le prix : 1,10 € l'aller, c'est imbattable. Pour nous, c'est un mode de transport pratique et confortable. Et les chauffeurs de taxi sont très agréables. Au fil du temps, nous finissons par les connaître ! La réservation par téléphone est simple. Dès le début, nous avons été séduites par ce système.

Eaux usées

La station de la Baumette entre dans une longue phase de travaux

C'est bientôt parti pour quatre ans de travaux à la station de dépollution des eaux usées de la Baumette, à Angers. À terme, ce chantier d'envergure permettra à Angers Loire Métropole de se doter d'un outil exemplaire en matière de performance environnementale. D'un coût global de 61 millions d'euros*, ces travaux permettront d'agir sur plusieurs niveaux :

- **sur la qualité de l'eau rejetée à la Maine** : celle-ci sera en effet d'une qualité supérieure à l'eau prélevée. Le procédé technologique retenu a pour caractéristique de diviser par trois les concentrations en phosphore et par quatre, les concentrations en azote.

- **sur sa capacité de traitement** : pour anticiper sur l'évolution démographique, la nouvelle station sera en mesure de dépolluer les eaux usées produites par une population de 285 000 habitants (équivalent), contre 256 000 actuellement.

- **sur le traitement des boues produites**, sachant qu'elles ne sont plus incinérées depuis décembre 2005, mais utilisées en agriculture (épandage). Elles seront conditionnées en granulés, ce qui en diminuera le volume et permettra de rationaliser les transports.

- **sur les odeurs** : ces nuisances disparaîtront grâce à l'adoption d'un système de traitement plus performant et le confinement de toutes les installations, qui seront entièrement couvertes.



Coralie Pilard/Archives

La rénovation de la Baumette s'inscrit pleinement dans une perspective de développement durable. Les objectifs "haute qualité environnementale" s'appliqueront lors de différentes phases de son fonctionnement :

- **l'énergie** nécessaire à son fonctionnement sera fournie grâce à la fermentation des boues issues de l'épuration et par des panneaux solaires. Au total, l'énergie fournie équivaldra à la consommation d'électricité de 5000 personnes.

- **les opérations de lavage** des sables de curage et de balayage favoriseront le recyclage de 2000m³ de sable par an à destination des travaux publics.

- **la station** sera entièrement couverte, de manière à l'intégrer dans le paysage et l'environnement du bord de Maine.

* Dont 17,5 millions d'euros subventionnés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Le futur équipement répondra aux normes de haute qualité environnementale.





Coralie Pilard

Déposés sur la voie publique, les encombrants se chiffrent par centaines de tonnes chaque année.

Prévention des déchets

Valoriser les encombrants abandonnés sur les trottoirs

Comment récupérer les encombrants abandonnés au pied des immeubles collectifs, dans les locaux à poubelle, sur les trottoirs ? Angers-Habitat estime à 400 tonnes par an la part de ces déchets, le Toit Angevin à 200 tonnes ; les régies de quartier d'Angers entre 300 et 400 tonnes...

Matelas, canapés, appareils électroménagers usagés... sont déposés lors d'un déménagement. C'est aussi parfois la solution de facilité pour certaines personnes qui ne prennent pas la peine de se rendre à la déchèterie la plus proche ou chez Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières. Jusqu'à présent, tous ces matériels étaient destinés à l'enfouissement dans un centre technique, sans faire l'objet d'aucune valorisation. Dans le cadre de sa politique de gestion et de prévention des déchets, Angers Loire Métropole tente de

trouver des solutions permettant de récupérer la part valorisable de ces déchets. La réflexion a débuté voici plusieurs mois avec les bailleurs sociaux, les associations d'insertion comme Emmaüs, Envie Anjou, l'association Passerelle de La Roseaie et les régies de quartier, chargés d'enlever les encombrants déposés ici et là de façon sauvage sur la voie publique.

En termes de coûts, l'enjeu n'est pas mince pour l'ensemble de la collectivité et pour les bailleurs HLM qui répercutent ces dépenses sur les loyers de leurs locataires. *"Nous réfléchissons à l'ouverture d'une plateforme où tous ces matériels seraient acheminés, triés et revalorisés lorsque cela est encore possible"*, explique Myriam Hurtaud, chargée de la prévention des déchets à Angers Loire Métropole. Un premier essai qui aurait valeur d'expérimentation.

Prix

Tous vainqueurs du jeu-concours

En novembre, Angers Loire Métropole organisait un jeu-concours sur la prévention des déchets en partenariat avec *le Courrier de l'Ouest*. Ont gagné : Bernadette Dubourg, Marcel Lebrun, Jeannine Lair, Éric Amy ; Suzanne Passedroi, Maurice Jeanneau, Yvette Bouhier, Annie Goudeau-Caillau, Raoul Baonneau et Patrice Lheriau, Paulette Jacob, Bernard Tetas, Gérard Senourne, Magalie Fabbro, Noëlle Carnot, Sylviane Pontoire, Gabriel Mameline, France Bardoul, Jean-Michel Goudeau et Cyprien Métayer.





La redevance pollution annuelle passe de 40,08 € à 56,28 € (hors taxe).

Coralie Pilard

Service public

Hausse du prix de l'eau

Le prix du m³ d'eau* est passé au 1^{er} janvier de 2,53 € à 2,67 € TTC. Cette augmentation est le fruit d'une décision de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, qui a décidé de relever le montant de la redevance pollution de 13 centimes d'euros hors taxe. Pour une famille consommant 120 m³ d'eau par an, la redevance pollution passe ainsi de 40,08 € HT à 56,28 € HT pour une année.

Cette augmentation, en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, est motivée par des impératifs de reconquête de la qualité des eaux de rivières. Elle ne bénéficie pas directement à la production de l'eau

ou à la dépollution des eaux usées, sauf au travers des subventions que l'Agence de l'eau pourrait mettre à la disposition d'Angers Loire Métropole pour des travaux sur des stations d'épuration, d'extension ou de réhabilitation de réseaux.

Par ailleurs, au 1^{er} avril prochain, après le vote du budget d'Angers Loire Métropole, le prix du m³ d'eau* passera de 2,67 € TTC à 2,74 € TTC (augmentation annuelle).

**eau + assainissement pour une consommation annuelle de référence de 120 m³.*

Express

Énergie solaire : une aide de 600 €

Pour bénéficier de l'aide d'Angers Loire Métropole (600 €) pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'un système solaire combiné, vous devez : déposer un dossier de demande de subvention à la Région (à télécharger sur www.ademe.fr/pays-delaloire), puis envoyer votre demande à Angers Loire Métropole avec une lettre adressée au président d'Angers Loire Métropole, l'accusé de réception délivré par l'Ademe en cas d'avis favorable de la Région, un RIB et une facture acquittée.

Express

Du biocarburant pour les véhicules

Angers Loire Métropole s'est dotée d'une pompe de fourniture de biocarburant : le diester. Composé à 70 % de gazole et à 30 % d'huile végétale, il va être progressivement utilisé pour la flotte de véhicules gazole. Cette uti-

lisation sera étendue à toute la flotte après une période d'observation sur 50 véhicules. À noter que 20 % des véhicules roulent par ailleurs au GPL et que l'utilisation des filtres à particules est généralisée.

Politique de la ville

Une formation pour les bénévoles de l'accompagnement scolaire

Près de 700 enfants bénéficient régulièrement dans l'agglomération d'un accompagnement scolaire assuré par des bénévoles. Étudiants, retraités, actifs : ils ont en commun l'envie d'aider les plus jeunes, au sein d'une association, d'un centre social, ou à l'initiative d'une commune. Depuis quatre ans, ces bénévoles suivent une formation financée par la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), les villes de Trélazé, Angers et de Saint-Barthélemy, Angers Loire Métropole et dispensée par l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

"Il s'agit d'une formation des bénévoles dans l'accompagnement à la scolarité, explique Michelle Moreau, vice-présidente chargée de la politique de la ville. Les termes ont leur importance car cet accompagnement ne se réduit pas à l'aide aux devoirs. Il s'agit également de guider l'enfant vers une ouverture culturelle qui lui apporte un bénéfice dans son travail scolaire. Cela peut passer par toutes sortes d'outils : des sorties culturelles, des livres de contes..."

Devant le succès des conférences animées par

700 enfants de l'agglomération bénéficient de cette aide.



DR

des professionnels de la pédagogie, des ateliers de travail ont été proposés dès 2005 aux bénévoles. *"Ils peuvent ainsi confronter leurs expériences et trouver des outils pour faire face à toutes les situations",* ajoute l'élue. C'est aussi une reconnaissance de leur action, pour certains

un véritable engagement dans la durée.

■ **Certaines associations manquent aujourd'hui de bénévoles pour accompagner les enfants. Pour tout renseignement, contacter Evelyne Sol à la Caf au 02 41 82 56 48.**

Association

Maison de la justice : juriste et psychologue aident les victimes



Coralie Pilard

L'Association départementale d'aide aux victimes et de médiation (Adavem 49) est présente chaque semaine à la Maison de la justice et du droit d'Angers Loire Métropole, boulevard Picasso, à Angers. *"En partenariat avec la Justice, nous accueillons toute personne qui s'estime victime d'une infraction pénale : violences conjugales, conflit de voisinage, accident de voiture, accident du travail, escroquerie..."*, énumère Céline Charles, juriste. Ce service gratuit permet aux victimes de s'informer sur leurs

droits et de recevoir une aide pour mener les démarches nécessaires. *"Nous sommes présents pour guider les personnes dans leurs démarches",* résume Michel Penneau, président de l'association.

L'Adavem propose également le soutien d'une psychologue clinicienne. *"Cela reste cependant un débriefing d'urgence, pas une prise en charge sur le long terme",* ajoute Michel Penneau.

* Sur rendez-vous. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 au 02 41 20 51 26.

Vie quotidienne

Boulot, famille, loisirs... : la course contre la montre

Comment mieux concilier les temps professionnels, familiaux et les périodes de loisirs ?

Cette question, la plupart des familles se la posent au quotidien. C'est aussi un débat qu'Angers Loire Métropole a inscrit dans son Projet d'agglomération et sur lequel ont travaillé les membres du Conseil de développement du Pays Loire Angers et de l'agglomération*.

Après avoir sondé près de 300 habitants et usagers du territoire, ils viennent de livrer leurs conclusions dans un rapport (intitulé "La concordance des temps") qui met en évidence les décalages horaires "préjudiciables" à la qualité de vie. Au premier rang des points noirs soulignés : la durée et la répétition des déplacements. Les embouteillages, liés en premier lieu à un éloignement de plus en plus important entre les lieux de vie et les lieux de travail : 75 % des actifs du Pays Loire Angers quittent leur commune chaque matin pour se rendre à leur travail, essentiellement à Angers et dans sa proche couronne. Entre 8 000 et 12 000 personnes transitent ainsi tous les jours, aux mêmes heures, matin et soir, sur les mêmes axes de circulation.

Créer une "agence du temps"

Si la majorité des actifs travaillent encore à des horaires dits "classiques", ils sont cependant de plus en plus nombreux (62 %) à subir des horaires décalés : la nuit, en 3x8, les week-ends... D'où un décalage, cette fois, des temps

familiaux (repas séparés...) que renforce la généralisation du travail des femmes (80 %).

En parallèle, l'enquête du Conseil de développement met l'accent sur le souhait des familles de placer l'enfant au centre de leurs préoccupations. Plus de la moitié des habitants sondés estime pourtant "manquer de temps pour les enfants". Ces fragilités n'en sont que plus difficiles à surmonter par les personnes en situation de précarité familiale (familles monoparentales par exemple) et/ou professionnelles.

Voici pour le constat. Quelles solutions apporter ?

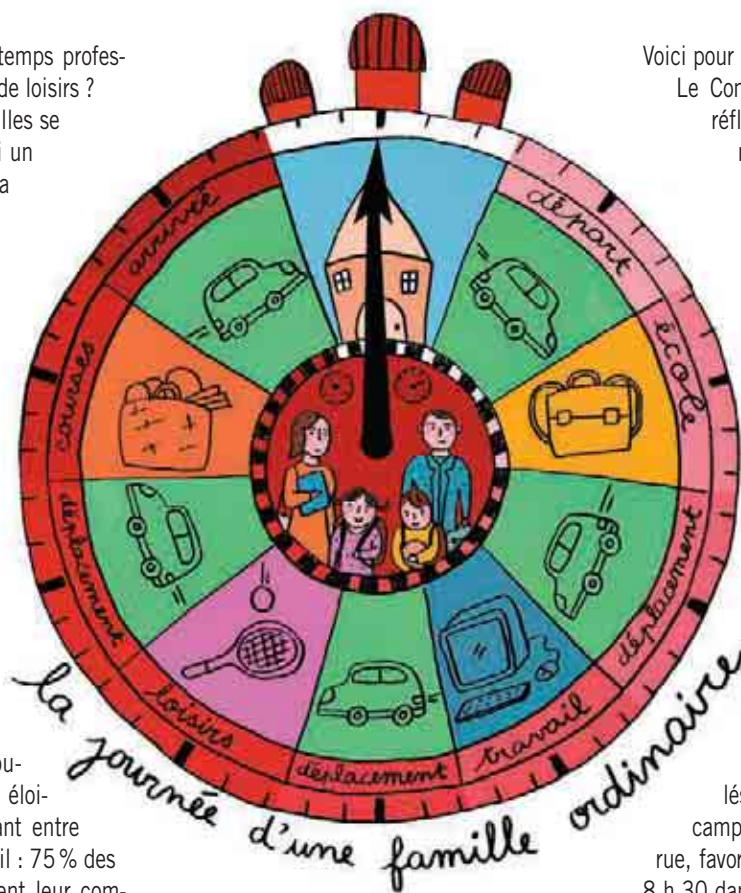
Le Conseil de développement propose une réflexion globale qui unirait à différents niveaux les entreprises, les responsables sociaux, syndicaux, associatifs, les parents, les acteurs publics et les collectivités locales. Il recommande la création d'une "agence du temps", pour observer et analyser les problèmes liés aux horaires d'embauche, mais aussi informer concrètement les usagers, sur les horaires d'ouverture des services publics par exemple.

Horaires à décaler

Autre piste de réflexion, agir sur les comportements en incitant à la pratique d'horaires désynchronisés : instaurer les cours décalés dans les universités d'un même campus ou dans les écoles d'une même rue, favoriser l'embauche à 9 h 30 plutôt qu'à 8 h 30 dans certaines entreprises...

Le Conseil de développement préconise enfin un aménagement différent du territoire pour limiter les déplacements, une nouvelle organisation des transports collectifs, un développement de l'accès aux outils technologiques qui permettent des gains de temps. En un mot, expérimenter, afin de mettre en œuvre des solutions qui ouvriraient la voie à une vraie politique des temps.

* Le conseil de développement, présidé par Jean-Baptiste Humeau, est composé de 110 membres, représentants de la société civile.



Anne-Claire Macé



Les sentiers les plus étroits ont été élargis, et la pente des escaliers, adoucie.

Coralie Pilard

Espaces verts

Parcs Saint-Nicolas : les accès et sentiers améliorés

Baptisés parc de la Garenne, parc Saint-Nicolas, parc du Brionneau... , les parcs Saint-Nicolas ne font désormais plus qu'un à Angers et à Avrillé. S'ils portent le même nom, ils restent néanmoins gérés pour les deux tiers par la Ville d'Angers et pour l'autre tiers (32 ha environ) par Angers Loire Métropole.

En 2006, les trois bûcherons et agents forestiers affectés à son entretien ont entrepris d'agréments ses allées et ses différents accès. Ces travaux d'aménagement ont permis d'élargir les sentiers les plus étroits, là où le passage en simultané des joggers et des promeneurs restait délicat. Désormais, chacun peut se croiser sans se laisser surprendre.

De même, les escaliers et les marches, du côté des résidences Jeanne-de-Laval à Avrillé notamment, ont été corrigés dans leur pente de manière à en rendre l'accès moins pénible par les personnes âgées et les jeunes enfants. Pour des raisons de sécurité, les usagers du parc ont remarqué en chemin la fermeture de certains périmètres.

Ces parcs caractérisés par une végétation très variée et des falaises schisteuses font l'objet d'un entretien régulier. En partenariat avec l'office national des forêts, Angers Loire Métropole élabore un plan d'action pouvant porter sur des éclaircies ou des coupes sanitaires de manière à permettre à la forêt de se régénérer.

Convention

Partenaires, au bénéfice de l'agriculture

La transmission des exploitations agricoles, l'aménagement, l'emploi et la promotion des métiers de l'agriculture, l'environnement, la valorisation des produits locaux, le rapprochement de la population et des agriculteurs : ces six domaines sont au cœur de la convention de partenariat récemment signée entre Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture.

Ce document formalise les relations de travail entre les deux entités. Représentante des intérêts professionnels de l'agriculture, la Chambre d'agriculture est en effet un partenaire naturel pour

Angers Loire Métropole, tant pour l'élaboration des documents d'urbanisme, que dans les domaines du tourisme, de l'environnement, de l'eau, du développement économique... Convaincus de la nécessité *"de créer ou maintenir les conditions d'une agriculture économiquement forte, socialement viable et vivable et écologiquement responsable"*, les deux partenaires partagent également l'objectif de *"maîtriser la consommation de foncier agricole"*, tout en reconnaissant *"le besoin de surfaces nouvelles pour assurer le développement de l'activité économique et de l'habitat."*

Foncier

Charte pour l'Anjou

Une charte foncière, destinée à accompagner le développement de la filière végétale, vient d'être élaborée pour l'Anjou, sous le pilotage d'Angers Loire Métropole. Ce document identifie deux sites structurants existant ou à déve-



Olivier Calvez

lopper, entièrement dévolus au végétal. Ils seront donc préservés de toute urbanisation, y compris à long terme. Il s'agit

des zones de Beaufort-en-Vallée/Brion/Longué-Jumelles, Allonnes/Neuillé/Saint-Lambert-des-Levées/Vivy. Les sites à conforter et à pérenniser se situent quant à eux à : Tiercé/Briollay, Sainte-Gemmes-sur-Loire/Les Ponts-de-Cé, Brain-sur-l'Authion, Mazé/Beaufort-en-Vallée, Brain-sur-Allonnes.



BRIOLLAY

Finis les talons, bonjour les Santiags !



Martine Conor, au premier plan, anime le Madison Club.

Coralie Pilard

au Texas qu'en Maine-et-Loire. Et pourtant, à Briollay, ils sont environ 130 à participer aux cours qu'anime Martine !

C'est elle qui a créé voici quatre ans le Madison country Briollay : "J'ai découvert le country par hasard. J'ai tout de suite été séduite par la musique et la variété des danses : en couple, en ligne, face à face...". Quelques mois auront suffi pour que son engouement fasse des émules à Briollay. Il faut dire que Martine excelle à faire partager son enthousiasme et à transmettre ses connaissances. Normal, pour un ancien professeur : "J'ai toujours su transmettre le peu que je savais. C'était dans mon berceau, associé à un dynamisme qui me fait toujours aller au bout des choses. Et quand on a la pêche, on entraîne les autres !"

C'est ainsi que les danseurs de Briollay ont pris l'habitude de se

produire régulièrement lors de fêtes de comités d'entreprise, écoles, dans des maisons de retraite, à la fête de la musique... en "uniforme". "Je ne conçois pas de danser le country en jean et chaussures de sport", ajoute Martine Conor. Question d'état d'esprit. Et les Santiags sont indispensables pour l'ambiance sonore."

Aujourd'hui, la présidente forme des danseurs à sa succession. Dans quelques années, elle partira pour le Morbihan, où son mari et elle prendront leur retraite. Elle y a bien sûr déjà des contacts avec des clubs de country locaux. "Danser, c'est aussi une passion familiale. Autrefois, dans les bals populaires, les gens s'arrêtaient pour regarder mes parents évoluer sur la piste."

Corinne Beauvallet

■ Renseignement : 06 13 02 40 65, m.conor@wanadoo.fr. Site Internet : madison-country-briollay.com

Aujourd'hui, pas d'entraînement. Martine Conor a troqué le pantalon noir pour une jupe longue. Le chapeau de cow-boy et le gilet brodé sont réservés aux cours et aux démonstrations. En

revanche, les Santiags et la cravate western sur la chemise à motifs Far West témoignent de sa passion pour le country.

Martine Conor est passionnée par cette danse, plus souvent pratiquée

SARRIGNÉ

Près de cinq cents coureurs attendus aux Foulées de Sarrigné

Le 18 mars, les Foulées de Sarrigné rassembleront plusieurs centaines de coureurs à pied sur la ligne de départ. Tout commencera par les courses ouvertes aux enfants, pour se poursuivre, dès 10 h 30, par le parcours principal. Soit 10 km à parcourir dans le village où l'animation sera assurée par des groupes musicaux de la commune. Les organisateurs espèrent encore plus de partici-



Les organisateurs ont fait une reconnaissance du parcours dans le village.

pants que l'an dernier : 484 coureurs franchissaient la ligne d'arrivée.

À 9 h 15 : 2 400 m pour les enfants nés entre 1992 et 1994 ; 9 h 40 : 1 600 m,

enfants 1995-1997 ; à 10 h 30 : 10 km ouverts à tous (licenciés ou non, femmes et hommes), dès l'âge de 16 ans. Un DVD sera mis en vente et chaque participant recevra un lot lors de la remise des récompenses.

■ Renseignements et inscriptions sur www.lesfouleesdesarrigne.com 6 € (avant le 12 mars), 8 € (après le 12 mars). Courses enfants, inscriptions sur place.

ÉCOUFLANT

Le 23 février, soirée électro house organisée en lien avec le service animation jeunesse. À l'Atelier, à 20 h 45. Gratuit.

VILLEVÊQUE

Du 3 au 11 mars : "Désert" (exposition, films, musique, lectures et récits dans un décor touareg). Salle Parage-du-Paty et à la bibliothèque.



200 arbres seront plantés à l'automne prochain.

DR/archives.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Deux cents arbres plantés dans La Forêt des enfants

"À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine". Les écoliers de CE1 et CE2 de la commune le vérifieront en novembre prochain : ils planteront environ 200 arbres qui seront les tout premiers de la future "Forêt des enfants", à La Béchalère.

Située à l'entrée de la commune en venant d'Angers, à proximité du verger de sauvegarde, cette forêt va renforcer la coupure verte entre Angers et Saint-Sylvain-d'Anjou. C'est aussi et surtout un projet d'avenir, pour et avec les écoliers qui, dans une vingtaine d'années, pourront s'y promener en famille et d'ici là, suivront

l'évolution de "leur" arbre. *"Chaque arbre planté portera une plaque d'identité et aura sa propre fiche de suivi, consultable à la mairie, explique Henri Bougué, conseiller municipal, délégué aux espaces verts. Chaque intervention du service des espaces verts y sera indiquée pour qu'à tout moment, les enfants sachent comment se porte leur arbre."*

Tous les ans, environ 70 chênes, charmes, châtaigniers ou merisiers seront plantés par les enfants sur près de 1 hectare. Le service des espaces verts y ajoutera des arbres d'accompagnement qui leur permettront de se développer correc-

tement. Vers la dixième année, ceux-ci seront abattus pour former la "cépée"*.

"Chaque année, les enfants de CE1 recevront une formation adaptée avec des interventions de Terre des sciences, de la Ligue de protection des oiseaux et du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, complète Henri Bougué. Dans vingt ans, les plantations devraient être achevées, des chemins créés, pour un nouveau lieu de promenade à Saint-Sylvain."

* cépée : rejet de bois sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé.

ÉCOUFLANT

Un site Internet fin février

Un diaporama des quatre dernières éditions du festival Aux Arts etc., une présentation du Sablières Raid Nature, des infos sur l'urbanisation du secteur de Provins, des formulaires administratifs en ligne... Le site Internet d'Écouflant fourmille d'infos pratiques. Pensé pour répondre aux attentes de tous les habitants, le www.ecouflant.fr est également un outil de promotion de la commune et de ses acteurs. La lettre d'information électronique périodique, le module de sondage ou encore la rubrique



"Déclarer un incident" contribuent à en faire un outil de communication interactif. Consultable dès fin février, ce site sera enrichi et régulièrement mis à jour.



Florence Macquarez,
écrit la vie des autres.

Coralie Pillard

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Biographie familiale : le goût des autres...

Une formation à l'histoire de l'art, un travail de relations-presses puis une première expérience dans la création d'un journal lui ont donné le goût de l'écrit. À 40 ans, Florence Macquarez est aujourd'hui "biographe familiale". Ses outils : un ordinateur, un dictaphone, et un goût prononcé pour les rencontres et les histoires. *"Originaire de Vendée par ma mère, du Nord par mon père, j'ai été marquée par les histoires de famille que l'on me racontait, explique-t-elle. À 10 ans, j'aimais enregistrer ma grand-mère qui me racontait sa vie. J'ai toujours adoré capter les histoires des personnes que je croisais, écouter leurs souvenirs."* De cette aptitude, Florence a décidé d'en faire un métier : *"Je suis contactée par des particuliers, de 34 à 93 ans ! Des personnes qui ont envie de raconter une tranche de leur vie, un souvenir heureux, un événement. Quant à moi, je suis un peu comme un accoucheur..."* Entre l'interviewé et la biographe,

une relation de confiance s'installe rapidement. *"Je me plonge dans l'histoire des personnes, mais en traduisant fortement leur intimité. J'ai la responsabilité de ne pas les trahir et d'écrire en respectant leur façon de s'exprimer pour leur donner un texte agréable à lire"*.

Un travail de longue haleine, *"il faut compter environ huit heures de rédaction pour une heure d'entretien"* qui aboutit à la livraison d'un livre, destiné le plus souvent à l'entourage familial.

La qualité essentielle de la biographie familiale ? *"Ressentir de l'empathie pour l'autre ou du moins s'intéresser à la nature humaine. Mais ça, c'est du domaine de l'inné"*, répond Florence Macquarez. **CB**

■ Contact, 02 41 48 46 64. Courriel : fmacq@free.fr
Compter entre 600 et 2000 € pour un livre en cinq exemplaires.

MÛRS-ÉRIGNÉ

Des marionnettes mises en scène

Bruno et Darlène

Frascone sont marionnettistes, maquettistes décorateurs de théâtre. Connus à travers le monde, ils présentent jusqu'au 25 février leur exposition de marionnettes à travers une vingtaine de saynètes. À fils, leurs personnages sont automatisés. L'exposition aborde l'esthétisme de la marionnette, mais aussi la perfection du geste, l'évolution des techniques de fabrication et de réalisation, du papier mâché à la pâte à bois en passant par la sculpture et le moulage. À voir près du centre Carmet.

■ Jusqu'au 25 février, de 10 h à 18 h, salle Myriam-Charrier à Mûrs-Érigné. 2 €.

Les fils et câbles
aériens ont été effacés
autour de l'église.



SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Le samedi 17 mars, soirée jazz "Musique en chansons", proposé par l'école intercommunale de musique. Salle Barbara.



Marc Houtin est passé de l'industrie pétrolière à la taille des vignes.

Coralie Pillard

MÛRS-ÉRIGNÉ

Marc Houtin, du pétrole au vin

"Derrière le vin, il y a toujours un homme." Après avoir fait ses premières armes professionnelles dans le pétrole, Marc Houtin, 36 ans, fait partie de ces hommes-là. Installé à Mûrs-Érigné depuis bientôt deux ans, il exploite

ses vignes à Saint-Melaine et Soullaines-sur-Aubance. Et derrière ses petites lunettes rondes, il jette aujourd'hui un regard amusé sur sa "vie d'avant" : "J'avais un parcours tout tracé dans l'industrie pétrolière mais je sentais que cela ne me

suffisait pas. Parallèlement, j'avais une grande passion pour le vin. Au-delà de la dégustation, j'étais attiré par la création."

C'est ainsi qu'en 2003, conforté dans son choix par des expériences chez des vignerons et une forma-

tion, Marc Houtin a définitivement troqué le costume-cravate contre des vêtements plus conformes à son nouvel univers de travail. "Au contact des vignerons, j'ai découvert le plaisir de créer de mes mains. Et aujourd'hui j'ai de plus en plus de mal à me souvenir de ce que je faisais avant !"

S'il conserve un mauvais souvenir de son premier hiver, "seul dans les vignes à me poser des questions", Marc Houtin souligne la solidarité de la confrérie à laquelle il appartient désormais. Et le soutien de ses proches, qui n'ont pas hésité à relever les manches, pour l'accompagner dans la concrétisation de son rêve.

■ Contact : 02 41 80 05 72.

marc.houtin@libertysurf.fr.

Accueil aux chais le samedi matin et sur rendez-vous.

BÉHUARD

La petite cité qui a du caractère

Avant le réaménagement de son centre, l'île de Béhuard s'est refait une beauté. Les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux ont permis de supprimer les lignes et câbles aériens autour de l'église et dans les rues adjacentes. Subventionnés à 85 %, ces

travaux ont été assurés par le syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire. Plusieurs candélabres ont été remplacés par un éclairage public plus performant et économique.

Le maire, Bruno Richou, espère que ces travaux "inciteront les proprié-

taires à rénover leurs façades". Certains s'y sont déjà attelés. Classée parmi les Petites Cités de caractère, l'île embellit peu à peu son cadre de vie. Béhuard devrait accueillir au printemps une boutique de produits du terroir et un nouveau café, place de l'église.

Coralie Pillard





LE PLESSIS-MACÉ

Le commerce peine à s'installer dans le bourg

Un salon de coiffure et un bureau d'étude en maisons bois viennent de s'installer rue d'Anjou, dans les cellules commerciales créées par Habitat 49 en collaboration avec la commune. "Ce nouveau bâtiment comporte également quatre logements", précise Marie-Claire Pauleau, adjointe au maire. Près de trois années auront été nécessaires entre la décision de construire ce bâtiment et l'installation de ses premiers occupants. "Dès le départ, nous avons décidé d'aménager quatre espaces commerciaux pour répondre à la demande des habitants, explique Marie-Claire Pauleau. En effet jusqu'à la fin de l'année, nous n'avions qu'une épicerie-dépôt de pain et un café. Malheureusement, il nous a été difficile de trouver des commerçants intéressés par ces nouveaux locaux." Le boulanger, puis la fleuriste qui s'étaient engagés se sont désistés à l'automne. Restait le salon de coiffure et deux cellules commerciales au lieu de



Le salon Coiffure Caramel a ouvert en décembre, rue d'Anjou.

Coralie Pilard

trois, deux d'entre elles ayant été reliées à la demande de la fleuriste. Le bureau d'étude s'est alors présenté. Quant au dernier espace, la commune a décidé de l'utiliser

pour l'association de parents et d'assistantes maternelles ABC Gri-bouille, les permanences du Relais d'assistantes maternelles, de la mission locale, du Clic...

"Pour nous, c'est une déception,

reconnaît l'élue. D'autant qu'alors que nous étions confrontés à la difficulté de faire venir de nouvelles activités, nous apprenions que le gérant de l'épicerie décidait de fermer les portes."

FENEU

Chapelle des Vignes : l'association se mobilise pour sa sauvegarde



Coralie Pilard

Fermée pendant vingt ans, la chapelle des Vignes sort peu à peu de l'oubli grâce à l'Association de sauvegarde. Près de 2 000 visiteurs en ont franchi les portes en décembre pour découvrir l'exposition des crèches du monde entier. "Le budget nécessaire à sa remise en état est estimé à 150 000 €, explique la présidente, France Bié-

ville. Nous aimerions réunir des fonds." Plus encore que le projet architectural, c'est la volonté de faire revivre la chapelle qui anime les adhérents de l'association. Jean, un voisin, se souvient des fêtes religieuses du passé : "La chapelle servait régulièrement, au moins pour les grandes occasions comme les mariages."

Exposition de peinture, journées du Patrimoine..., toutes les occasions sont bonnes pour faire redécouvrir aux habitants ce monument à la fois classique et simple, édifié en 1648. Avec l'installation de l'électricité, la magie de Noël a pu opérer. Reste à trouver d'autres bonnes idées afin de continuer à récolter des fonds.

2^e édition de la fête “Rives et rivières”, le 3 juin, à Port-Albert. Animations sur et au bord de l’eau, expos, marché du terroir, concert, marché nautique neuf (professionnels) et occasion (ouvert à tous). Renseignements et inscriptions en mairie au 02 41 27 27 30.



Le premier hameau en cours de construction comprend 66 parcelles individuelles et autant de logements en collectif. Au total, le Val de Montreuil devrait compter 300 maisons et une centaine de logements collectifs.

Architecture SARL Logerais@associés.

MONTREUIL-JUIGNÉ

Le Val de Montreuil, laboratoire du développement durable

Les premières familles du quartier du Val de Montreuil devraient emménager dans un peu moins d’un an. Ce seront les tout premiers habitants d’un quartier

d’un nouveau genre, conçu dans l’esprit du développement durable, avec et pour la population. “Notre premier travail a été de définir les points essentiels, explique Éric

Allard, adjoint au maire. Ils concernaient essentiellement la protection de l’environnement et les relations entre les habitants.” Et une première déclinaison : prévoir l’ar-

rivée progressive des nouveaux Montreuillais afin de permettre leur intégration et ne pas déséquilibrer le fonctionnement de la commune. C’est pourquoi la création du quartier a été découpée en cinq hameaux qui seront aménagés sur quinze ans.

Les riverains du quartier ont par ailleurs été régulièrement sollicités sur ce dossier. “Ils ont souvent eu de bonnes observations, concernant les accès par exemple. Nous les avons pris en compte.” C’est dans cet esprit d’échange que va continuer à évoluer la naissance du quartier : “Nous allons nous enrichir de l’expérience du premier hameau pour les suivants. Et dans une trentaine d’années, nous saurons si le Val de Montreuil est une réussite”, conclut Éric Allard.

MONTREUIL-JUIGNÉ

Jazz et polar : à chaque saison, ses rendez-vous

Depuis le début du mois, place est faite au jazz et au polar. Un double thème qui permet à Montreuil-Juigné de décliner sa saison culturelle, émaillée de temps forts comme la fête au Port de Juigné, Lire en fête ou la Fête de la musique.

Parmi les rendez-vous à retenir :

- le 2 mars, série de lectures publiques autour du jazz et du

polar. À 20 h 30, maison du parc.

- du 6 au 23 mars, exposition consacrée au polar au cinéma. À l’espace jeunesse.

- le 9 mars, rencontre avec Richard Brautigan, auteur du polar “Le Chien tchéchéne”. À 20 h 30, au centre Prévert (entrée libre).

- Le 25 mai, spectacle de marionnettes, “Un bel après-midi d’été” par Estelle Gauthier, à 19 h,

19 h 45 et 20 h 15. Salle Beaumesnil ; puis soirée jazz manouche avec le groupe Charco, à partir de 20 h 30, place Robert-Schuman.

- Du 8 au 23 juin, exposition sur “L’Odyssée du jazz”. À l’espace jeunesse. Entrée libre.

- Le 29 juin, concert jazz avec le quartet Thomé (notre photo).

■ Renseignements au centre Jacques-Prévert au, 02 41 31 10 75.



DR



Le bâtiment est occupé par les Pupilles de l'enseignement public qui y accueille des classes découverte et des séjours vacances.

Coralie Pilard



SAINT-BARTHÉLEMY

Les "quatre tours" rouvrent en mars

Enlevé pour être réparé et repeint, le jeu dit "des quatre tours" du parc de Pignerolles a repris sa place. Les enfants devront cependant attendre le début du printemps pour pouvoir le réutiliser. D'ici là, Angers Loire Métropole aura fait procéder à un contrôle de remise aux normes. En attendant, les enfants peuvent toujours s'amuser sur l'aire de jeux des Ouistitis (notre photo).

SAINT-BARTHÉLEMY

Le domaine de la Bélière s'offre une nouvelle jeunesse

Un grand parc clos de murs, un bâtiment principal rénové, des chambres ouvertes sur la nature, une cuisine moderne, des salles de réunion flambant neuves... Le Domaine de La Bélière, à proximité de l'usine Bosch, s'offre un second souffle grâce à l'association des Pupilles de l'enseignement public (Pep 49). Successivement école de jeunes filles, centre de formation de volley-ball puis institut horticole, le bâtiment appartenant à la commune était inoccupé depuis longtemps. *"Mais chauffé et donc à l'abri de l'humidité, apprécie Pascale Bruneau, directrice du centre. Ce lieu nous a permis de relancer une activité que la Pep 49 avait laissée de côté depuis plusieurs années : l'accueil de classes découverte et de séjours vacances."*

Remis aux normes de sécurité en quelques mois, le

centre de La Bélière peut désormais accueillir deux classes (60 couchages) et propose des thèmes en lien avec Angers et ses alentours : ville d'histoire, linguistique, art, développement durable, vallée de la Loire... *"De la découverte de l'architecture moyenâgeuse aux technologies du 21^e siècle, notre situation offre de multiples possibilités."*

La Bélière s'ouvre également à l'accueil de groupes (formations, séminaires, randonneurs...), propose des locations de salles y compris pour des événements familiaux, ainsi que des séjours vacances, *"avec toujours un caractère social, d'entraide et de solidarité, au cœur de toutes les activités de la Pep"*, ajoute la directrice.

■ Contact : 02 41 27 16 32.

La crèche est ouverte de 6 h à 22 h pour répondre aux besoins des salariés.



Le Printemps floral aura lieu le dimanche 15 avril de 10 h à 18 h, sur l'esplanade de l'hôtel de ville. Les poules seront à l'honneur et un concours sur ce thème sera proposé aux écoles de la ville.

LES PONTS-DE-CÉ

Chloé crée des perles au chalumeau

Chloé Schneller de Faucompré se définit volontiers comme quelqu'un de tenace. Il lui a en effet fallu pas mal de volonté pour, à moins de 20 ans, tourner le dos à ses études universitaires et entreprendre un CAP de souffleur de verre. Alors que ses amis usaient leurs fonds de culotte sur les bancs des amphithéâtres, elle apprenait son métier chez un artisan du Lot. *"J'ai toujours eu envie de travailler de mes mains, explique-t-elle. Après avoir entamé un cursus en histoire de l'art et archéologie, j'ai été séduite par le travail du verre. Le plus difficile a été de trouver un artisan qui me prenne dans son atelier : ils ne sont qu'une centaine en France et le métier est peu ouvert aux femmes."*

Deux années passionnantes, malgré la chaleur des fours et le poids des charges à transporter,

n'ont fait que conforter son choix. Pour l'amener, à 23 ans, à créer sa propre société : Rosée Verre créations, dans un local loué par la Ville des Ponts-de-Cé.

Chloé s'est adaptée au marché. Elle n'y travaille pas de grosses pièces, mais crée des perles. Elle est "fileuse de verre" : *"Je travaille pour des particuliers, des boutiques de métiers d'art en France, après avoir noué beaucoup de contacts avec des artisans et suivi des stages à la Boutique de gestion pour affiner mon projet."*

C'est une sorte de chalumeau qui lui permet de créer toutes sortes de formes et de motifs, qu'elle peut ensuite éventuellement monter en bijoux. Chaque pièce nécessite au moins une trentaine de minutes de travail. C'est pourquoi, sur la porte de l'atelier de la rue des Lauriers, un carton pré-



Coralie Pilard

vient : *"Sonnez et patientez !"* La patience est de rigueur dans l'artisanat d'art...

■ **Contact : 06 23 69 37 83 ;**
rosee.verre@gmail.com.
Site internet : www.rosee-verre.com

TRÉLAZÉ

Une crèche d'entreprise a ouvert au village santé

Gérée par la Mutualité française Anjou-Mayenne, une crèche vient d'ouvrir ses portes au sein du village santé Anjou Loire : le Puits d'Émerveille. Cette structure s'adresse à la fois aux salariés du nouveau pôle santé (24 places) et aux habitants de Trélazé (24 places). L'ancienne crèche mutualiste "le Petit-Bois" y a été transférée, avec la création de quatre places supplémentaires.

Ouverte du lundi au samedi de 6 h à 22 h pour répondre aux besoins des salariés du site, la crèche est le fruit

d'une coopération entre la Mutualité Anjou Mayenne, la Ville de Trélazé et la caisse d'allocations familiales. Elle a emménagé dans un bâtiment de 600 m² et a représenté un investissement de 1,7 million d'euros, pour la construction et le terrain. Les enfants de deux mois et demi à trois ans y sont pris en charge par une équipe de professionnelles : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, aides petite-enfance...

Avec l'Arche de Noé, à proximité du

CHU d'Angers, le Puits d'Émerveille est la deuxième crèche d'entreprise gérée par la Mutualité. Le pôle mutualiste de la Mutualité Anjou Mayenne gère à ce jour une trentaine de lieux d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, implantés dans seize communes du Maine-et-Loire, et emploie plus de 150 salariés de la petite enfance.

■ **Renseignements sur les modalités d'inscriptionS : 02 41 60 07 65 /**
crecheco-trelaze@petite-enfance-49.org



Coralie Pilard



AVRILLÉ

L'aménagement des Plateaux de la Mayenne démarrera en 2009



4 000 logements collectifs et maisons sortiront de terre d'ici à 2015 sur les terrains de l'ancien aérodrome.

Fin décembre, le conseil municipal d'Avrillé a adopté le projet d'aménagement des Plateaux de la Mayenne. Un vaste projet d'urbanisme qui prendra forme sur près de 150 ha, libérés par l'ancien aéro-

drome d'Angers-Avrillé. Les Plateaux de la Mayenne jouxteront le futur quartier des Capucins, côté Angers, et se situeront dans le même périmètre que le centre de maintenance du tramway et le parc du Végétal

(50 ha) ; le tout raccordé au nouveau tronçon nord de l'autoroute A 11. Cette nouvelle zone d'aménagement concertée du secteur nord de l'agglomération (Zac des Plateaux de la Mayenne et des Capucins), comp-

tera 6 000 logements d'ici à 2025, des équipements (dont une crèche, un à deux nouveaux groupes scolaires, des commerces), des nouvelles rues ; le tout desservi par le tramway.

Ce nouveau quartier sera aménagé selon les principes du développement durable : *"Emplois, services, lutte contre toute forme de nuisance, respect de l'environnement, paysages, trame verte, maîtrise des consommations d'énergie, transports doux en seront les maîtres mots"*.

De la maison de ville à l'immeuble, tous les types d'habitat seront représentés (logements sociaux et privés) afin de favoriser la mixité sociale et d'accompagner le développement démographique attendu dans les vingt prochaines années.

Les premières constructions sortiront de terre en 2009. L'aménagement des plateaux nord a été confié à la Sodemel, la Société d'équipement du Maine-et-Loire.

LES PONTS-DE-CÉ

La ville réfléchit à son urbanisation future

La Ville des Ponts-de-Cé s'est portée acquéreur de l'ancienne gendarmerie. Ce secteur est aujourd'hui tributaire de la circulation : 12 000 véhicules par jour sur l'axe est-ouest et plus de 8 000 par jour du nord au sud. C'est une opportunité pour en faire une entrée de ville attrac-

tive. Le projet de liaison sud pourrait aboutir en 2015. En attendant cette échéance, la Ville a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pour définir une première approche d'aménagement. L'achat de l'immeuble d'Inter-Régies s'inscrit dans la même

démarche. Une réflexion est engagée pour définir les grands axes d'un développement urbain entre la rue David-d'Angers et l'avenue de l'Europe. Un site d'autant plus stratégique qu'il fait la liaison entre La Chesnaie et le futur secteur des Grandes-Maisons.



L'ancienne gendarmerie à l'intersection des anciens et des nouveaux quartiers des Ponts-de-Cé.



DR



Des manufactures Bessonneau aux beaux jours de la machine à fabriquer des cartes plastique d'Évolis et du camping-car de luxe.

DR

EXPOSITION

L'industrie angevine de 1830 à nos jours

Scania, Cointreau, les Ardoisières et Giffard sont certes dans toutes les têtes, mais sait-on que l'on produit à Angers et dans son agglomération des voitures sans permis, des meubles design, des phares, des imprimantes de cartes plastique, de la poudre d'œuf... ? Naguère, c'étaient aussi des chaussures, des chevaux de bois, des vêtements, des voitures d'enfants, des cycles, des cartes à jouer, des arroseurs... qui sortaient des ateliers de l'industrie locale.

Après le succès de l'exposition "Au bonheur des Angevins" sur l'histoire des commerces d'Angers aux 19^e et 20^e siècles, la Ville d'Angers propose un second volet consacré, cette fois, à l'histoire de l'industrie de 1830 à nos jours. Ceci dans le cadre de l'opération de tourisme économique : Made in



DR

Angers (lire en page 6). Grâce à une scénographie calquée sur le mode d'une foire exposition, les entreprises angevines participantes mettent en valeur leurs productions actuelles. Au gré des stands et des photos d'archives, le visiteur peut aussi se remémorer l'activité d'autrefois et retrouver des produits qui appartiennent à la mémoire collective. Cette exposition a été réalisée dans le cadre d'un large partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie, les musées et les Archives départementales, des entreprises, des antiquaires et des particuliers.

■ Jusqu'au 1^{er} avril, de 11 h à 18 h, tous les jours. Salle Chemellier à Angers. Gratuit. Renseignements au 02 41 05 40 91.



DR

Histoire des innovations végétales

Qui crée de nouvelles plantes ? Pourquoi et comment obtient-on un nouveau fruit ? Peut-on comparer les variétés anciennes et modernes ? Quelle est la raison du succès de certaines fleurs et certains fruits ? L'exposition actuellement visible à l'Institut national d'horticulture d'Angers répond à toutes ces questions à travers un parcours de l'histoire des innovations végétales, depuis 1800 jusqu'à nos jours. Des images, des plantes, des fruits... mis en scène au service d'une visite ludique et interactive.

■ Jusqu'au 1^{er} avril, du lundi au vendredi, à l'INH, rue Le Nôtre à Angers. Visites guidées et pédagogiques sur réservation.



Plus de 2 000
enfants sont
attendus
au festival.

ADOS

Avoir l'esprit scientifique

Le club des Petits Débrouillards ouvre ses activités aux 11-15 ans, chaque mercredi après-midi en période scolaire (de 14 h 30 à 16 h 30). Le club, c'est un groupe de 6 à 10 jeunes et un animateur qui se retrouvent autour d'un projet ou d'un thème pour des explorations à caractère scientifique et technique basées sur la démarche expérimentale. La vie du club s'organise par trimestre, chaque période correspond à une dizaine d'animations, le temps nécessaire à l'approfondissement d'un thème. Les 11-15 ans peuvent choisir dans des domaines très variés : la physique (l'eau, l'air, la pression), la mécanique (le levier, l'équilibre, les engrenages), l'écologie (la faune et la flore, les énergies, le recyclage), mais aussi la chimie, l'optique, la biologie.

Renseignements et inscriptions auprès de Marion Delay et David Bellanger, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

■ Les Petits Débrouillards 29, rue Chef de Ville à Angers.
Tel. : 02 41 77 94 96.

SPECTACLE

Boule de gomme, le festival que les tout-petits réclament

Sur une idée du centre Jean-Vilar de La Roseraie à Angers, Boule de Gomme s'adresse aux enfants dès 3 ans et à leur famille. Amorcé le 7 février, le festival se poursuit jusqu'au 18 février. En parallèle, la compagnie Théâtre Billenbois présente la fête de la marionnette : 80 poupées à gaines, à tiges, à fils, des marottes, des éléments de décor... pour découvrir l'univers de la marionnette, jusqu'au 19 février au centre Jean-Vilar (entrée gratuite).

• **Hans et Greutel.** Théâtre d'objets par le Bob Théâtre, dès 5 ans. Au centre Vilar, le 12 février, à 14 h et 16 h 30. 5 €.

• **1, 2, 3... !** Musique et marionnettes par Artbigüe Compagnie, pour les 3-6 ans. À la Maison pour tous de Monplaisir, le 12 février à 10 h. 4 €.

• **À table !** Théâtre et marionnettes, par la Cie des 3T. Pour les 3-6 ans. À Angers Centre Animation, le 13 février, à 11 h. Tarif : 3 €/enfant et 5 €/adulte.

• **Bynnochio De Mergerac.** Théâtre d'objets dès 4 ans, par le Bouffou Théâtre. Au centre Jean-Vilar, le 13 février à 15 h et 17 h 30. Tarif : 5 €.

• **Vive le sport.** Film de 1925, dès 6 ans. Au cinéma les 400 Coups, jusqu'au 14 février, à 13 h 45.

• **P'tit Bout.** Théâtre masqué et marionnettes, dès 5 ans par l'Atelier 44. Les 13, 15 et 16 février, à 16 h ; le 14 février, à 14 h 30 ; et les 17 et 18 février, à 17 h. Au Théâtre du Champ-de-Bataille. Tarifs : 3,50 €/enfant et 6,50 €/adulte.

• **Cinq frères fadas.** Concert des Farfadas, dès 5 ans. Au Chabada, le 14 février, à 14 h 30. Tarif : 4 €.

• **Contes et chansons autour du monde.** À la maison de quartier Saint-Serge, le 15 février, à 10 h (3-6 ans) et à 15 h (7-12 ans). Tarif : 4 €.

■ Renseignements au centre Jean-Vilar
au 02 41 68 92 50 et sur festival.bdg@gmail.com

À NOTER

L'association de commerçants Les Vitrines d'Angers est la lauréate 2006 du challenge du commerce et des services, organisé par l'assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie. Une récompense attribuée pour le dynamisme de l'association.

PHOTOS

Le Quai, vu par Jean-Patrice Champion



Le photographe Jean-Patrice Champion a suivi l'évolution du chantier du Quai. Ses photos sont visibles, rue Lenepveu.

Depuis trois ans, hommes et machines s'affairent sur l'impresionnant chantier du Quai, le futur équipement culturel situé au Front de Maine, face au château d'Angers. Pour saisir les évolutions du site, le photographe angevin Jean-Patrice Champion est chargé par la Ville d'Angers de réaliser une série de 150 photos au total. Lesquelles sont déjà et continueront d'être exposées sur les grilles du musée Pincée, rue Lenepveu, à Angers jusqu'à l'ouverture du Quai, en mai. De la démolition du théâtre Beaurepaire jusqu'aux dernières installations, le photographe expose ses clichés par séries de seize. Une façon originale de faire partager à tous les Angevins l'avancée de cet équipement qui abritera deux salles de spectacles, de 970 et 420 places, des studios de création et de répétition, un vaste forum ouvert sur la Maine et un restaurant panoramique.

■ **Renseignements**
sur www.lequai-angers.eu

MÉTIERS

Les lycées professionnels publics présentent leurs formations

Les lycées professionnels publics de l'agglomération s'unissent, du 8 au 10 mars, pour présenter leur 12^e rendez-vous des Métiers. L'occasion pour les élèves de troisième et leurs parents de recevoir une aide pratique à l'orientation en découvrant la trentaine de

formations (du CAP au Bac "pro" en passant par le BEP) proposées par les neuf établissements les plus proches de chez eux. Les stands présenteront les métiers de la restauration de collectivité, du bâtiment, de la maintenance automobile, de la vente, de l'électronique...

Des enseignants et des élèves en activité professionnelle se relayeront pour accueillir les visiteurs. Un conseiller d'orientation pédagogique répondra également aux questions portant sur les disciplines, les diplômes et les poursuites d'études. Ce rendez-vous est conjointement

organisé par neuf lycées professionnels d'Angers et de l'agglomération (Trélazé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Barthélemy d'Anjou...)

■ **Au lycée Chevroliier, les jeudi 8 et vendredi 9 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi 10 mars, de 9 h à 12 h.**

MUSIQUE

Symphonie n°6 "tragique", de Gustav Mahler. Direction, Isaac Karabtschevsky. ONPL. 10 à 26 €. **Le 15 février, à 20 h 30. Centre de congrès.**

Henri Demarquette et Michel Dalberto. Violoncelle et piano. Mendelssohn, Olivier Grief, Johannes Brahms. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. **Le 20 février, à 20 h 30. Grand-Théâtre.**

Fanfare Jo Bithume. Humour. Les Tournées Moulinet. 10 à 18 €. **Les 24 et 27 février, à 20 h 30 ; le 25 février, à 16 h. THV.**



Rit & Niobé. Chanson. Soirée double. 10 à 18 €. **Le 2 mars, à 20 h 30. THV.**

Concerto pour violon n°1, de Paganini, Symphonie n°3, de Beethoven. Direction, Tatsuya Shimono. ONPL. 10 à 26 €. **Le 2 mars, à 20 h 30 et le 4 mars, à 17 h. Centre de congrès.**

Santa Macairo Orchestra & Tartarin d'ta race & Swing sofa... Soirée rock et musiques festives, par l'association Korus. 7 et 8 €. **Le 3 mars, à 20 h 45. L'Atelier d'Écouflant.**

La leçon de musique. De Jean-François Zygel. Trio violon, alto, violoncelle. Mozart. Les Mardis



Lovin' Real

CONTES/ANGERS

Ça va encore faire des histoires

Si vous voulez entendre des histoires à rêver couchés ou à dormir debout, tous à vos agendas. Durant la deuxième semaine des vacances scolaires, le Théâtre du Champ-de-Bataille à Angers et l'association "Au fil du conte" invitent les petites et les grandes oreilles à entendre des brodeurs d'histoire et autres tisseurs de mots. "Ça va encore faire des histoires" revient avec son lot de surprises, des séances en matinée et en après-midi pour les plus jeunes (dès 3 ans), des apéros autour du conte et en musique (les 23, 24 et 25 février, à 18 h 30, entrée libre).

Du 21 au 25 février au Théâtre du Champ-de-Bataille, 10 rue du Champ-de-Bataille (quartier Sainte-Thérèse), à Angers. De 3,50 à 11,50 €. Forfait 2 spectacles. Apero contes, gratuits. Renseignements et réservations au 02 41 72 00 94.

Musicaux. 10 à 12 €. **Le 13 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.**

Adrienne Pauly & Bertrand Gélén. Chanson. Soirée double. 10 à 18 €. **Le 13 mars, à 20 h 30. THV.**

Spirit of Swing. Jazz. Années swing. Concert Jazz pour tous. 7 à 13 €. **Le 16 mars, à 21 h. Centre Brassens.**

L'Air du Moleton. Musique tzigane, yiddish ; jazz, rock, reggae... Concert debout. Tarif unique : 6 €. **Le 17 mars, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes, à Soulaines.**

Empreintes & Kamilya Jubran, chanteuse palestinienne et musique bretonne. Soirée double. 10 à 18 €. **Le 17 mars, à 20 h 30. THV.**

Siècle 21/Bernard Cavanna. Deux créations suivies du Concerto pour piano n°3 de Bela Bartok. Sylvia Vadimova, mezzo-soprano. Direction, Daniel Kawka. ONPL. 10 à 26 €. **Le 18 mars, à 17 h. Centre de congrès.**

Franck Zerbib & Clarika. Chanson. Soirée double. 10 à 18 €. **Le 23 mars, à 20 h 30. THV.**

Superbus. Rock, pop. Nominé aux Victoires de la musique 2006 ("révélation du public"). Concert debout. 20 et 22 €. **Le 24 mars, à 21 h. Centre Carmet.**

Les feux de l'orchestre. Direction Alain Lombard. Symphonie en ré mineur de César Franck, Gabriel Fauré et "Le Mandarin merveilleux" de Bela Bartok. ONPL. 10 à 26 €. **Le 25 mars, à 20 h 30 ; le 30 mars, à 17 h. Centre de congrès.**

Quintette Aquilon. Ensemble à vent, œuvres classiques et modernes. Avec l'école de musique municipale. 5 à 10 €. **Le 29 mars, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.**

Maple Bee & Patxi. Chanson et pop. Soirée double. 10 à 18 €. **Le 30 mars, à 20 h 30. THV.**

Ensemble vocal et Laurence Equilbey. Chœur de chambre. Schubert, Mahler, Wagner... Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. **Le 3 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.**

THÉÂTRE

Pygmalion. De George-Bernard Shaw. Mise en scène, Nicolas Briançon. Avec Barbara Schulz, Danièle Lebrun... Tournées Baret. 24 à 48 €. **Le 27 février, à 20 h. Grand-Théâtre.**



À noter

Le 11^e festival Cinémas d'Afrique se déroulera à Angers du 24 au 29 avril. Films, concerts, programmation jeune public... Renseignements au 02 41 20 08 22 ou sur cinemadafrique.asso.fr

Hedda Gabler. De Henrik Ibsen, avec la Cie Anonyme. NTA. 8 à 21 €. *Les 28 février et 1^{er} mars, à 19 h 30 ; le 2 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Una Donna Sola. Huis clos, avec Sylvie Mantoan. Par la Cie Les Spirales. 6,50 à 11 €. *Du 1^{er} au 3 mars, à 20 h 30 ; le 4 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Le Cid. De Corneille, par la Cie Anamorphose. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Les 7 et 8 mars, à 19 h 30 ; le 9 mars, à 17 h et le 10 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Petites misères, grandes peurs. Performance théâtrale, en musique. De et avec Jean-Philippe Ibos. Par "l'Atelier de mécanique générale contemporaine". 6,50 à 11 €. *Du 8 au 10 mars, à 20 h 30 ; le 11 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Plat de résistance. Création culinaire par le Théâtre de l'Éphémère. 5 à 15 €. *Du 8 au 10 mars, à 19 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

Mémoire d'un tricheur. De Sacha Guitry. Avec Francis Huster et Yves Le Moign. Tournées Baret. 18 à 43 €. *Le 14 mars, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Je m'écrase au fond du ciel. De Roman Cheviller. 6,50 à 11 €.



Du 15 au 17 mars, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Le Tigre bleu de l'Euphrate. De Jack Percher. Par UCT (France) et la Cie Bivelas (Congo-Brazza). 6,50 à 11 €. *Du 22 au 24 mars, à 20 h 30 ; le 25 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Fairy Queen. D'Olivier Cadiot avec la Cie Ludovic Lagarde. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Les 26 et 27 mars, à 20 h 30 ; les 28 et 29 mars, à 19 h 30. Le Carré des Arts.*

Espèces menacées. Comédie, avec Henri Guybet et Michel Jeffrault. Mise en scène, Jacqueline Bœuf. 10 à 19 €. *Le 28 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

Errare. Humour, de Jean-Philippe Van Den Broeck. Mise en scène, Dominique Le Bé. 7 et 10 €. *Le 6 avril, à 20 h 30 La Grange-aux-Dîmes, à Soulaines.*

Pièce africaine. Huis clos au milieu du désert, de Catherine Anne. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Les 18 et 19 avril, à 19 h 30 ; le 20 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

SPECTACLE

Les Fleurs écarlates, dans les baisers et l'accolement. Avec les conteurs, Laurence Roussel et Yannick Lefevre. Semaine Contes. 6,50 à 11,50 €. *Le 23 février, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Croquantes. De Daniel l'Homond. Dès 14 ans, pour la famille. Semaine Contes. 6,50 à 11,50 €. *Le 24 février, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

La Brocante sonore. Divertissement, par la Cie Zic Zazou. 10 à 19 €. *Le 3 mars, à 21 h. Centre Brassens.*

La Framboise frivole. Théâtre, musique et humour. Nouveau spectacle "Pomposo". 15 à 29 €. *Le 5 mars, à 20 h 30. Centre Carmet.*



Madame, Monsieur. Mime et humour. Par Léandre et Claire. Dès 4 ans. 10 à 18 €. *Le 10 mars, à 20 h 30. THV.*

220 vols. Duo de cirque aérien et musical par la Cie 220 vols. Techniques traditionnelles du cirque et musique actuelle rock. Gratuit. *Le 10 mars, à 20 h 45. L'Atelier d'Écouflant.*

Clémentine Célarié. One woman show "Madame sans chaîne". 18 et 20 €. *Le 16 mars, à 21 h. Centre Carmet.*

Concert dansé. Musique et danse baroques, avec l'ensemble Amarillis et la Cie l'Éventail. Spectacle Anacréon. 15 à 23 €. *Le 20 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Piaf, l'ombre de la rue. Évocation poétique, de Jean et Thomas Bellorini. Par Kaleido Cie, Pixscène et le Grand-Théâtre d'Angers. 10 à 26 €. *Le 22 mars, à 20 h. Grand-Théâtre.*

DANSE | PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Des danseurs valides et non valides se font un signe

Un corps... Un corps entravé, derrière les barreaux, isolé, exclu... Un corps, mais avant tout : un danseur... Dans l'espace des danseurs, les petits, les grands, les ronds, les jeunes, les âgés, en fauteuil, timides ou pétulants se croisent et s'entrecroisent. Tous ces danseurs différents vont entamer un dialogue et se faire un signe dans leur singularité. C'est cette rencontre qu'a imaginée la chorégraphe Marie-France Leroy. Quinze artistes de 10 à 68 ans, dont cinq à mobilité réduite et en fauteuil roulant, entrent dans cette chorégraphie inédite et émouvante, proposée par l'association Resonance. Fin avril, la troupe participera aussi à la Biennale de la Danse, au THV de Saint-Barthélemy-d'Anjou. *Les 17 (à 20 h 30) et 18 mars (à 16 h) au Carré des Arts, à Pellouailles-les-Vignes. 4 et 8 €. Réservations au 02 41 47 13 72.*



Jean-François Rabillon

Sylvie Joly. La Cerise sur le gâteau. Sketches et chansons. 15 à 28 €. **Le 27 mars, à 20 h.** Grand-Théâtre.

Si... Si... Danièle Evenou. Textes, Frédéric Martin. 10 à 19 €. **Le 20 avril, à 21 h.** Centre Brassens.

Le Jazz et la diva. Avec Caroline Casadesus, Didier Lockwood et Dimitri Naïditch, piano. Tournées Baret. 18 à 43 €. **Le 5 avril, à 20 h.** Grand-Théâtre.

Un de la Canebière. Opérette, de Vincent Scotto. Avec Philippe Padovani. 32 à 44 €. **Le 14 avril, à 14 h 30 et à 20 h.** Grand-Théâtre.

DANSE

2008 Vallée. Conçu par le chanteur Katerine et Mathilde Monnier. Pièce pour sept chanteurs et danseurs. Spectacle CND. 8 à 21 €. **Les 16 et 17 mars, à 20 h 30.** Grand-Théâtre.

Fais-moi un signe. Par Marie-France Roy. Création chorégraphique inter-âges, 15 danseurs dont 5 à mobilité réduite. Par l'association Résonnance. Réservations au 02 41 96 14 90. 4 et 8 €. **Les 17 mars, à 20 h 30 et le 18 mars, à 16 h.** Le Carré des Arts. (Lire page 29) **Le 29 avril, à 17 h.** THV.

C'est bien d'être ailleurs aussi ! Chorégraphie collective, par David Rolland Chorégraphies. 7,50 (forfait) à 18 €. **Le 20 avril, à 20 h 30.** THV.

Icare(s). Danse contemporaine, par le centre chorégraphique national de Nantes. 7,50 (forfait) à 18 €. **Le 21 avril, à 19 h 30.** THV.



SPORT | ANGERS

Hockey en salle : le championnat de France se joue à Angers

La finale du championnat de France de hockey en salle en nationale 2 seniors hommes se déroulera à Angers, les 24 et 25 février. Les quatre équipes vainqueurs interrégionaux de la métropole et le vainqueur de la zone DOM-TOM s'affronteront pour le titre. Technique et spectaculaire, le jeu oppose deux équipes de six joueurs. Rencontres de 2 x 20 mn. La compétition est organisée par Angers Hockey Club de la Vaillante. **Le 24, de 14 h à 21 h et le 25 février, de 10 h à 15 h.** Salle Jean-Monnet, rue du Haut-Chêne, au lac de Maine. Entrée gratuite.

Jardin d'Eden, provisoirement. Cirque chorégraphie, par la Cie L'Éolienne. 7,50 (forfait) à 18 €. **Le 22 avril, à 17 h.** THV.

Tranches de vie & Extra Luna. Hip-hop par les Cie C dans C, et S'Poart. 7,50 (forfait) à 18 €. **Le 24 avril, à 19 h 30.** THV.

Le Sourire de la truelle & Même pas seul. Danse théâtre. Par la Cie NBA Spectacles et la Cie Christine Bastin. 7,50 (forfait) à 18 €. **Le 25 avril, à 19 h 30.** THV.

Bal plissé dansé. Danse festive, par la Cie Kossiwa. En 1^{re} partie : Fais moi un signe. 7,50 (tarif forfait) à 18 €. **Le 29 avril, à 17 h.** THV.

JEUNE PUBLIC

Festival Boule de Gomme. À partir de 3 ans. 3 à 6 €. **Jusqu'au 18 février, organisé par le centre Jean-Vilar à Angers.** Renseignements au 02 41 68 92 50 (lire page 26).

Contes par-dessus gué. Avec Colombe Lecat-Wanda, conteuse et Hervé Rolland, musicien. Dès 7 ans. 3,5, à 11,50 €. **Le 21 février, à 10 h 30 et 16 h.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

Arbre mon ami. Par Denis Schaffer. Pour les 3-7 ans. Durée : 45 mn. 3,50 à 6,50 €. **Le 22 février, à 10 h 30 et 16 h.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

Cont'cordes. Olivier Hédin, conteur et le musicien, Mark Chaignon. Dès 8 ans. 3,50 à 6,50 €. **Le 22 février, à 20 h 30.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

Contes de la brousse et de la forêt. Contes africains, par Dominique N'Goma. Dès 7 ans. 3,50 à 6,50 €. **Le 23 février, à 10 h 30 et 16 h.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

L'Histoire véridique de Louise et Martin. Avec Paul Maisonneuve. Dès 7 ans, pour toute la famille. 3,50 à 6,50 €. **Le 25 février, à 17 h.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

La Magie des images. L'histoire de l'art, d'Alexandro Libertini. À partir de 9 ans. Spectacle NTA. 5 à 13,50 €. **Le 14 mars, à 15 h.** **Le mars, à 15 h ; les 17 et 18 mars, à 17 h.** Atelier Jean-Dasté.

La Lune avec les dents. Théâtre, voyage dans le monde des objets vivants, par le Théâtre Amok. Dès 3 ans. Durée : 45 mn. 3,50 à 6,50 €. **Le 14 mars, à 10 h, 16 h 30 ; le 18 mars, à 17 h.** Théâtre du Champ-de-Bataille.

Nouvelles de mars. Musique et poésie, par la Cie Ronbinson. Dès 4 ans. Durée : 60 mn. 6,50 €. Gratuit, accompagnateur adulte. **Le 17 mars, à 16 h.** Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.

La Guerre des boutons. Théâtre, cirque et musique, par la Cie Attention Fragile. À partir de 8 ans. 5 €. **Le 24 mars, à 20 h 30 ; le 25 mars, à 16 h.**

Le Tour complet du cœur. Théâtre forain. Gratuit. **Le 25 mars, à 17 h ; le 26 mars, à 19 h et le**

À lire

Oh ! musées d'Angers, est un nouveau semestriel qui fourmille d'infos sur les musées d'Angers : collections permanentes, expositions temporaires, animations... Disponible à Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy à Angers (face au château).

27 mars, à 20 h 30. *Cour de La Ranloue, à Saint-Barthélemy d'Anjou (médiathèque).*

Mimi la chenille. Comédie musicale, par la Cie Les Douglas's. Dès 3 ans. Durée : 45 mn. 6,50 €. Gratuit, accompagnateur adulte. *Le 3 avril, à 16 h. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

Dis, tu laisses la lumière dans le couloir...



Danse. Par Hanoumat Cie et le Pied d'Oscar. Dès 3 ans. 5 €. *Le 26 avril, à 18 h 30.*

OPÉRA

Au fil de l'opéra. Lyrique, avec l'ensemble Ligeralis. Direction et mise en scène, Abdon Van Den Broucke. 7 à 13 €. *Les 23 et 24 mars. Centre Brassens.*

ANIMATIONS

Salon du livre ancien et du vieux papier. Sur le thème "Auteurs illustres, ouvrages illustrés", le pouvoir de l'image dans le livre. 2 €. *Les 31 mars et 1er avril, de 10 h à 19 h. Centre Carmet.*

CONFÉRENCES

Thaïlande, un autre regard. Connaissance du monde. Film de Patrick Bernard. 4,5 à 8 €. *Le 27 février à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de congrès. Le 28 février, à 14 h 30 et à 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 1er mars, à 14 h 30 à 20 h 30, au THV.*

L'Himalaya en marche. D'Olivier Soudieux. Connaissance du monde. 4,5 à 8 €. *Le 20 mars, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, au centre de congrès. Le 21 mars, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 22 mars, à 14 h 30 et 20 h 30, au THV.*

EXPOSITIONS

Fabriques de marque, marques de fabrique. Histoire de l'industrie d'Angers. Tous les jours de 11 h à 18 h. Entrée libre. *Jusqu'au 1er avril, salle Chemellier à Angers. (Lire page 25)*

50 ans d'architecture métallique en Europe. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 9 mars, au CAUE, maison de l'architecture à Angers, avenue René-Gasnier. Entrée libre.*

Mères veilleuses. Photos issues de l'ouvrage du photographe angevin Thierry Bonnet. Séance de dédicace, le 10 mars, de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 24 mars, à la bibliothèque municipale d'Angers. Entrée libre.*

La mémoire de nos rues. Rétrospective Charles Tranchand (1884-1955). Peinture. Mardi au samedi, de 12 h à 19 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h. Entrée libre. *Jusqu'au 25 mars, dans le hall du Grand-Théâtre.*

Agnès Propeck. Photographies anciennes, de petit format en noir et blanc et images récentes. *Du 3 au 31 mars, du mardi au samedi, de 14 h à 18 h. À l'Arthothèque, à Angers. Entrée libre.*

Lancelot-Théodore Turpin de Crissé. Peintures et dessins. 3 et 4 €. de 14 h à 18 h au musée des beaux-arts. *Jusqu'au 15 avril.*

Artapestry. Première triennale européenne de la tapisserie. 3 et 4 €. Du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au musée de la tapisserie contemporaine. *Jusqu'au 13 mai.*

Infos pratiques

Grand-Théâtre Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41.
Orchestre national des Pays de la Loire ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20.
Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre Jean-Vilar ou au théâtre Chanzy. **Théâtre du Champ-de-Bataille** rue du Champ-de-Bataille à Angers. Spectacles à 20 h 30, sauf dimanche, à 17 h.
Le Chabada 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac (02 41 24 33 33).
Jazz pour tous spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. www.jazzpourtous.com **Amphitea** parc des expositions, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Carmet** 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraichère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 74. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames** **Ponts-de-Cé/salle Emstal.** Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tel. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30.
Angers Loire Tourisme place Kennedy. 02 41 23 50 00. **La Grange aux Dîmes** 1, rue de la Grange aux Dîmes, 49 610 Soudaines-sur-Aubance. 02 41 45 24 16.

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal **MÉTROPOLE** à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....
PRÉNOM.....
ADRESSE :

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.



**"Pour moi, pas de doute,
demain pour aller en ville,
ce sera parking-relais
et tramway"**

www.angersloiremetropole.fr/tramway



angers loire métropole

rayonnante **entreprenante** naturelle **solidaire**